

Orientation de gestion Dynamique

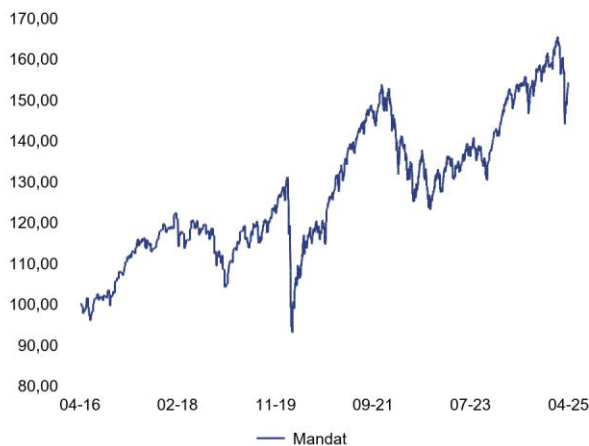
Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Dynamique. La poche Actions pourra être comprise jusqu'à 100% du portefeuille.

Mandat Dynamique : à destination des investisseurs souhaitant valoriser leur capital à long terme, l'orientation Dynamique procure une gestion visant à maximiser l'espérance de rendement sur un horizon de placement de plus de 5 ans. La part d'actions dans l'allocation pourra atteindre 100% et sera majoritaire la plupart du temps avec un minimum à 20%. Les risques de perte en capital et de volatilité sont les plus importants des trois approches. L'objectif est d'accroître l'espérance de rendement en rétribution du risque élevé.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



PERFORMANCES MENSUELLES ET ANNUELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2025	3,1	0,2	-4,4	-1,2									-2,4
2024	0,8	3,2	2,6	-1,9	1,4	1,1	0,3	0,5	1,4	-1,4	2,6	-0,3	10,7
2023	5,2	0,1	-0,2	-0,0	1,1	2,2	1,8	-1,6	-2,4	-3,0	5,5	3,4	12,2
2022	-4,7	-3,4	0,3	-2,4	-1,8	-6,2	6,7	-2,0	-6,2	3,3	3,4	-3,5	-16,0
2021	-0,3	2,1	5,2	1,2	1,2	2,1	1,1	2,2	-1,9	2,6	-0,9	2,8	18,8
2020	-0,6	-6,5	-13,9	7,8	2,6	2,5	0,4	3,6	-1,3	-2,3	9,5	1,9	1,4
2019	5,5	2,7	1,4	3,2	-4,5	3,3	1,4	-1,3	2,3	0,4	2,5	1,7	20,1
2018	2,0	-2,6	-2,6	3,1	0,1	-1,3	2,1	-1,3	0,5	-5,8	0,2	-6,2	-11,5
2017	0,8	3,1	2,1	1,0	1,1	-1,2	0,5	-0,4	2,5	2,4	-1,1	0,2	11,6
2016				-0,6	2,0	-3,8	3,8	0,5	0,1	0,4	0,4	3,3	6,2

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-1,25	-5,40	-0,24	-2,44	3,04	12,83	42,05	54,32

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
Mandat	4,10	7,27	4,92	10,56

PORTEFEUILLE MODÈLE RECOMMANDÉ (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Abn Amro-prns Us Esg-aeurc	ISR	Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	12,8
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	12,6
Acts Us Growth-r C Usd		Article 6	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	8,6
Groupama Europe Convrtibl-nc		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	7,7
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	7,3
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	7,0
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	6,9
R-co OPAL 4Change Global Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	6,7
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	6,7
Digital Funds-stars Eur-acc	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	5,8
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	5,4
Ofi Invest Esg Liquidites Rc		Article 8	Monétaire	Zone Euro	5,4
Ostrum Sri Eurp Mv Eq-r Eura		Article 6	Actions Europe	Europe	4,4
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	2,7
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Economie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

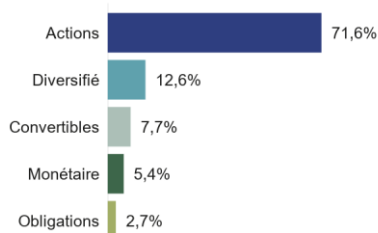
- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable



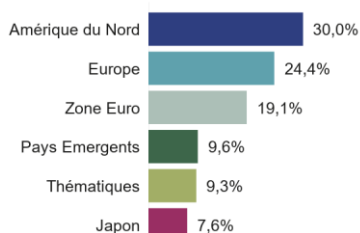
Portefeuille

Avril 2025

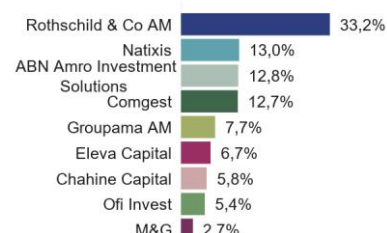
ACTIFS



PAYS



PRINCIPAUX PROMOTEURS



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Donald Trump a enfin dévoilé le 2 avril les détails sur les droits de douane « réciproques », qui seront appliqués à partir du 9 avril, devant encourager le rééquilibrage des échanges commerciaux, doper l'économie américaine, mais aussi favoriser l'entrée de nouvelles recettes fiscales qui permettront la baisse des impôts. Or cette annonce a déclenché une tempête boursière, comme l'illustre l'envolée du Vix, appelé indice de la peur, à des niveaux jamais revus depuis la pandémie en 2020. Le 9 avril, face à une dégringolade de plus de 11% du MSCI World et à la forte remontée des taux longs US à 4,49%, Donald Trump a rétro-pédalé en annonçant une suspension pour une durée de 90 jours des droits de douanes réciproques pour tout le monde, à l'exception de la Chine, tout en maintenant les droits universels de 10%. Dans les jours qui ont suivi, Donald Trump a tenté de calmer les inquiétudes en annonçant de nouvelles exemptions tarifaires ciblées sur quelques secteurs stratégiques pour les USA (automobiles, aéronautique, technologie, etc.). Ces revirements successifs ont alimenté l'inquiétude des américains comme l'illustre la baisse de l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board à ses plus bas niveau depuis la pandémie, mais surtout sa composante « anticipations » s'effondrant à ses plus bas depuis 2011. Les anticipations d'inflation des consommateurs calculées par l'université du Michigan sur 1 an se sont envolées à 6,5% (un record depuis 1981) alors qu'elles étaient revenues à 2,6% en novembre. Les effets délétères de ce protectionnisme se traduisent déjà dans les chiffres du PIB au 1T25 qui recule de 0,3% en rythme annualisé, à cause du déficit commercial qui a soustrait 4,80 points de pourcentage à la croissance. L'explosion de 69% en un an de ce déficit résulte de la frénésie d'achats de précaution avant la hausse des taxes douanières. La consommation a plutôt résisté, même si les ménages américains sont plus regardants dans leurs achats, et le marché de l'emploi ne montre pas encore de signes de détérioration. En zone euro, le PIB a progressé de 0,4% au 1T25 en variation trimestrielle après +0,20% au 4T24, mais la dynamique pourrait s'essouffler sous l'effet des droits de douane américains. La dégradation des perspectives de croissance en Europe justifie la décision de la BCE de baisser les taux de 25 bp des taux le 17 avril. La croissance chinoise a progressé de 5,4% au 1T25 en rythme annuel, principalement grâce aux exportations dopées par les surcommandes des clients étrangers en anticipation des futures taxes douanières. Le MSCI World termine finalement le mois d'avril sur un recul de 0,52% (devises locales), après -5,21% en mars. Le S&P 500 cède 0,76% en US\$, après avoir brièvement touché début avril ses plus bas depuis près d'un an, l'Eurostoxx stagne pratiquement à -0,17% et le Topix reprend timidement 0,32% en JPY. Les actions émergentes perdent encore 3,80% en €, notamment sous l'effet de la baisse des bourses chinoises particulièrement exposées à la guerre commerciale déclenchée par les USA. Les taux US à 10 ans ont connu une poussée de fièvre en début de mois sur des craintes de reprise de l'inflation mais aussi sous l'effet de ventes massives reflétant une défiance croissante des investisseurs à l'égard de la stratégie de Donald Trump. Les obligations souveraines de la zone euro reprennent 1,95% (iBoxx Euro Sovereign). Les décisions erratiques de Donald Trump caractérisant son offensive tarifaire donnent un sentiment d'impréparation qui mine le sentiment des investisseurs. La menace de la guerre commerciale a forcé le FMI à réduire à +2,8% la croissance mondiale contre +3,3% prévu en janvier. Dans cet environnement toujours caractérisé par un haut degré d'incertitude et par la persistance de risques baissiers pesant sur la croissance mondiale, nous n'avons pas recommandé à Abeille Vie de modifier le profil de risque du mandat Dynamique.



Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermaal

Échelle de risque

A risque plus faible				A risque plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.